



PROJET EDUCATIF

COMMUNAUTE DE COMMUNES VAL DE GATINE

Préambule

Le projet éducatif a pour objectif de déterminer les grandes orientations de la politique éducative locale. Il sert de référence aux équipes pédagogiques et aux familles.

Le temps de vacances ou de loisirs participe à l'éducation de l'enfant et lui offre la possibilité de s'approprier un environnement et des expériences. Il représente un troisième pôle dans la vie de l'enfant, à côté de l'école et de la famille.

L'objectif est de mobiliser toutes les ressources d'un territoire afin de garantir la continuité éducative.

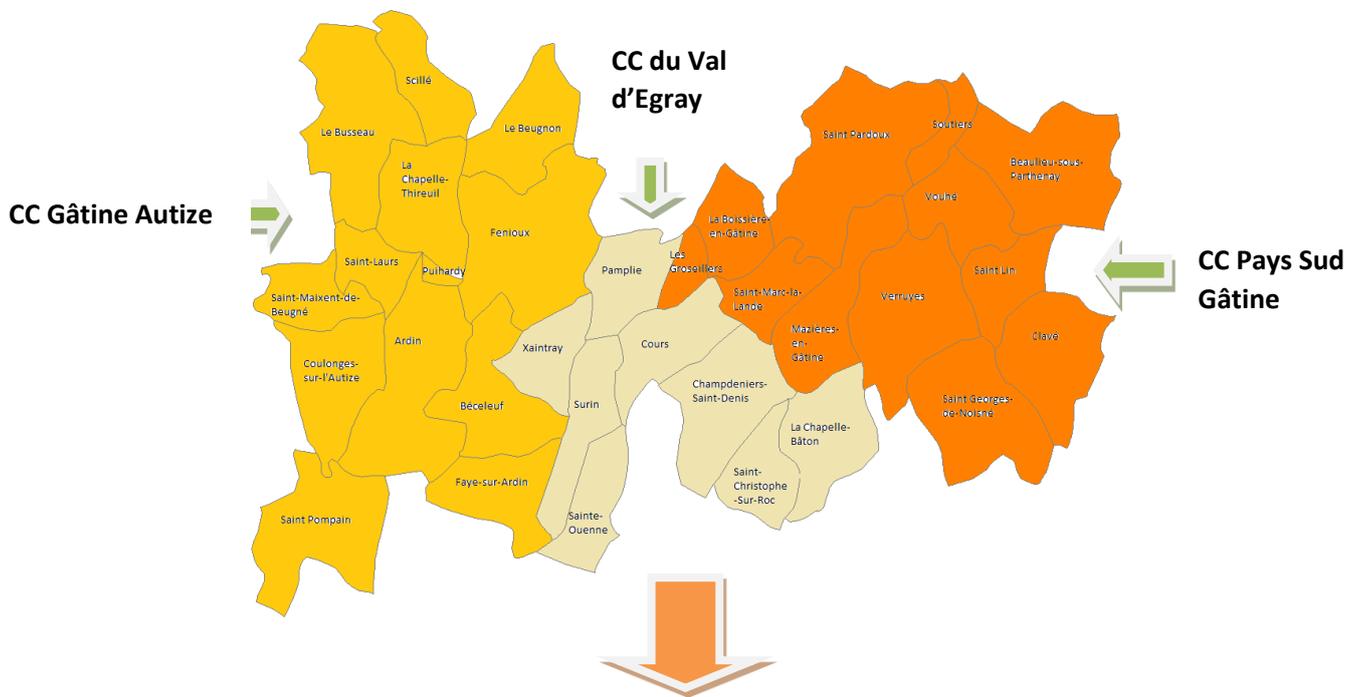
Le projet éducatif s'appuie alors sur des objectifs, une programmation d'actions, des moyens et des modalités d'évaluation.

La Commission éducation famille réunit l'ensemble des acteurs pour élaborer et suivre la mise en œuvre de ce projet.

Ce projet éducatif doit constituer un outil de référence pour une meilleure compréhension de la démarche en politique éducative du territoire. L'enfance se place donc au cœur des orientations politiques.

Contextualisation

Avant la fusion 3 communautés de communautés existaient : la **CC Gâtine Autize**, la **CC Val D'Egray** et la **CC Pays Sud Gâtine**.



Fusion au 1^{er} janvier 2017 des 3 territoires et création de la **Communauté de Communes Val de Gâtine**



La Communauté de Communes Val de Gâtine, territoire rural, est composée de **33 communes** et dénombre **21 979 habitants** au 1^{er} janvier 2015.

Valeurs et Objectifs

Les actions mises en place au niveau communautaire, découlant du projet éducatif, doivent favoriser l'équilibre de l'offre éducative et de loisirs sur l'ensemble du territoire Val de Gâtine.

Accueillir l'enfant et sa famille, c'est offrir un lieu avec des repères garantissant une sécurité affective morale et psychologique tout en développant l'autonomie, le sens de la citoyenneté et de la solidarité.

Les valeurs permettant de définir les objectifs

La citoyenneté = c'est l'apprentissage de la vie en société, la connaissance et le respect de l'autre et de l'environnement, et la création de liens de solidarité.

La tolérance = c'est la capacité et la volonté d'apprendre à connaître l'autre, à le comprendre, à échanger avec lui pour le respecter pour ce qu'il est, ce qu'il pense et ce qu'il représente.

L'égalité = c'est pour chacun la possibilité d'avoir accès à l'éducation, à l'enseignement, à la culture, à la santé, aux sports, aux loisirs.

La curiosité = c'est donner l'envie de découvrir de nouvelles choses, de développer de l'intérêt, de s'ouvrir au monde.

Les objectifs

- Favoriser le développement de l'enfant

L'enfant doit avoir la liberté de parler, de s'exprimer, de se tromper, de se déplacer, de courir, de jouer, de lire, d'agir, de construire, de créer... Notre rôle est donc de développer un climat permettant à chacun de devenir responsable et autonome en

↳ Favorisant le développement de l'autonomie, dans le respect des besoins et des caractéristiques de chaque âge.

↳ Développant chez l'enfant la capacité d'initiative, de créativité, et la prise de responsabilité.

↳ Favorisant la participation des enfants dans les activités et dans la vie quotidienne.

↳ Impliquant les familles.

- Contribuer au développement de la socialisation

Nos différents lieux d'accueils sont propices au JEU. La notion de jeu étant reconnue comme vecteur des relations sociales.

Le jeu comme support de l'imaginaire, la curiosité, l'apprentissage des règles sociales et la compréhension des autres, est un outil pour l'enfant. Le jeu est capital dans la construction de la personnalité, dans l'apprentissage des règles de vie. Nos équipes éducatives s'attacheront à le développer. La socialisation doit permettre d'améliorer les rapports à la mixité, de développer la notion de citoyenneté.

- Donner à l'enfant une ouverture sur le monde

Développer des activités attractives et accessibles contribuant à l'insertion sociale des enfants et l'ouverture d'accès à ceux qui, pour des raisons socioculturelles ou socioéconomiques, n'y accèdent pas aujourd'hui.

Favoriser l'acquisition de savoirs techniques, géographiques ou historiques en privilégiant l'environnement local.

Participer à l'éducation écologique (tri des déchets, gestion de l'eau..).

- Promouvoir un encadrement de qualité par des adultes professionnels accompagnant l'enfant dans ses projets

La continuité de la qualité et l'amélioration du service rendu à la population passe par la nécessité d'animateurs qualifiés et de formation de l'équipe pédagogique.

Evaluation

L'évaluation est un élément essentiel de la réflexion. Elle a pour objectif de mesurer l'écart entre les besoins identifiés lors du diagnostic et les effets constatés à l'issue d'une période donnée de fonctionnement afin, le cas échéant, de modifier l'organisation ou les activités/actions proposées. Il s'agit donc d'évaluer pour transformer et non pour juger.

Des temps de concertation sont, de toute évidence, nécessaires pour assurer une cohérence des pratiques éducatives. Nous retrouvons ces temps sous différentes formes : réunions d'équipes, de la commission éducation famille, mais également bilan des contrats signés avec les partenaires.

Conclusion

Ce projet éducatif, porté par la Communauté de Communes Val de Gâtine, doit fédérer l'ensemble des équipes pédagogiques de son territoire. Les activités mises en place devront être en adéquation avec les différents objectifs à atteindre.

Chaque professionnel, chaque responsable doit adhérer à ces objectifs. C'est une condition indispensable à toute action menée au sein du service éducation famille.

Ce projet éducatif se veut évolutif et fera l'objet d'une évaluation régulière.

« Demain ne sera pas comme hier. Il sera nouveau
et il dépendra de nous.

Il est moins à découvrir qu'à inventer. »

Gaston BERGER, philosophe